- ORESIPE -
Observatoire régional de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants

LES DOSSIERS DE L'OBSERVATOIRE

N°11 - AVRIL 2011

Le devenir des titulaires de DUT 2007 des Universités d'Alsace

Marie-Laure Baeslé, Céline Monicolle, Annie Cheminat

Le devenir des étudiants titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) délivré par un IUT (Institut Universitaire de Technologie) d'Alsace en 2007 a fait l'objet d'une enquête 28 mois après l'obtention de leur diplôme. Inscrite dans une démarche nationale initiée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGES-IP), cette enquête vise à la fois à donner aux lycéens en phase d'orientation les informations nécessaires au choix d'un parcours d'études après avoir obtenu le baccalauréat, et aux responsables de départements d'IUT les indicateurs indispensables pour attester de la qualité de la formation qu'ils dispensent et de leurs diplômés.

Population concernée par l'enquête

Sur les 1 646 étudiants inscrits en 2e année de DUT en 2006-2007 dans les cinq IUT répartis entre l'université de Haute-Alsace (UHA) et l'Université de Strasbourg (UdS), 1 533, soit 93%, ont obtenu leur diplôme en juin 2007. C'est l'ensemble de cette population qui a fait l'objet de l'enquête dont les résultats sont rapportés dans le présent dossier. 800 diplômés ont répondu en ligne au questionnaire qui leur a été transmis, soit un taux de réponse global de 52%. Ce taux réponse diffère d'ailleurs sensiblement d'une université à l'autre avec 62% pour les IUT relevant de l'UdS et 42% pour ceux rattachés à l'UHA (Figure 1). Pour en faciliter la lecture, l'ensemble des résultats est présenté par secteur économique et par université.

Figure 1 : Répartition des effectifs des diplômés de DUT 2007 et présentation des taux de réponses à l'enquête

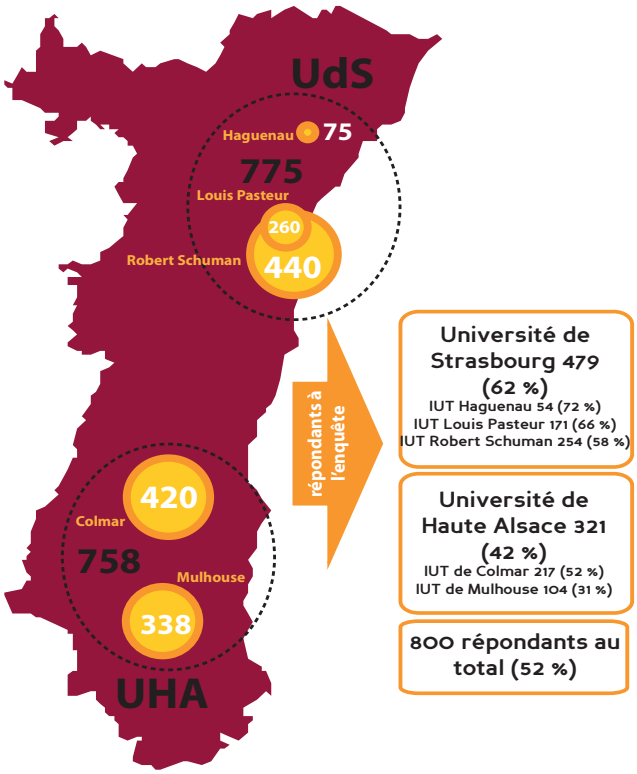

Profil des répondants

Parmi les personnes interrogées qui ont répondu à l'enquête, on dénombre 45% de femmes et 55% d'hommes. 52% sont titulaires d'un baccalauréat scientifique (S), 22% d'un baccalauréat économie et social (ES), 4% d'un baccalauréat littéraire (L), 19%

Figure 2 : Répartition des diplômés de DUT 2007 selon le type de baccalauréat

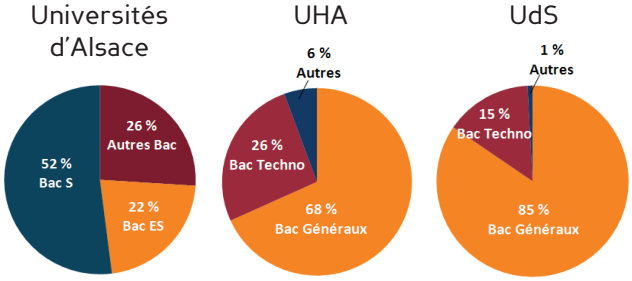

Tableau 1 : Situation professionnelle au 1er décembre 2009, par université et secteur économique (tous parcours confondus)

Situation prof. / Secteur économique	En emploi	Au chômage	Inactif	En poursuite d'études	En reprise d'études	Nombre de réponses
Université de Haute-Alsace	***152 (47%)***	***25 (8%)***	***3 (1%)***	***134(42%)***	***7 (2%)***	***321***
-dont secteur secondaire	69 (41%)	17 (10%)	2 (1%)	78 (47%)	2 (1%)	168
-dont secteur tertiaire	83 (54%)	8 (5%)	1 (1%)	56 (37%)	5 (3%)	153
Université de Strasbourg	***193 (40%)***	***22 (5%)***	***8 (1%)***	***241 (50%)***	***15 (4%)***	***479***
-dont secteur secondaire	127 (40%)	15 (5%)	3 (1%)	164 (52%)	10 (2%)	319
-dont secteur tertiaire	66 (42%)	7 (4%)	5 (3%)	77 (48%)	5 (3%)	160
Total DUT du secteur secondaire	196 (40%)	32 (6%)	5 (1%)	242 (50%)	12 (3%)	487
Total DUT du secteur tertiaire	149 (47%)	15 (5%)	6 (2%)	133 (43%)	10 (3%)	313
Total	**345 (43%)**	**47 (6%)**	**11 (1%)**	**375 (47%)**	**22 (3%)**	**800**

Population concernée : ensemble des répondants - Effectif : 800 - Ayant répondu à la question : 800

d'un baccalauréat technologique (10% STI, 7% Bac STG, 2% STL), 1% d'un baccalauréat professionnel et 2% d'un autre diplôme admis en équivalence du baccalauréat. On observe une différence significative entre l'UdS et l'UHA dans le profil global des élèves recrutés dans les IUT. Ainsi, 85% des titulaires d'un DUT obtenu à l'UdS déclarent avoir obtenu au préalable un bac général contre 68% pour l'UHA. On peut y voir la conséquence d'une disparité de la population des candidats entre les deux universités et, pour l'UHA, une politique de recrutement plus volontariste visant à mieux répondre aux orientations nationales qui incitent les établissements à augmenter le taux de bacheliers technologiques dans les IUT (15% à l'UdS et 26% à l'UHA).

Les titulaires 2007 d'un DUT relevant du secteur secondaire représentent 61% des répondants à l'enquête contre 39% pour le secteur tertiaire. L'âge moyen d'obtention du DUT est de 20,4 ans sur l'ensemble de la population dont la moitié a obtenu le diplôme avant 19,6 ans.

Situation des diplômés au 1er décembre 2009

Une insertion professionnelle plutôt favorable

Au moment de l'enquête, soit 28 mois après l'obtention du DUT, 43% des diplômés ayant répondu à l'enquête sont en situation d'emploi, 47% en poursuite d'études, 3% en reprise d'études et 1% en période d'inactivité, c'est-à-dire qu'ils n'occupent pas d'emploi et, pour diverses raisons, n'en cherchent pas non plus (Tableau 1). Seuls, 6% se déclarent en recherche d'emploi. Ces résultats confirment, s'il en était encore besoin, qu'une proportion significative de bacheliers voit dans le DUT le moyen de poursuivre des études au-delà du niveau bac+2, constat renforcé par la mise en place du schéma LMD qui incitent ces étudiants à viser a minima le niveau L et, notamment, à compléter leur cursus en préparant une licence professionnelle. La part de diplômés en emploi est sensiblement moins importante à l'UdS (40%) qu'à l'UHA (47%). A contrario, le taux de chômage se révèle de 3 points plus élevé à l'UHA (8%) qu'à l'UdS (5%) tandis que, parallèlement, le taux de poursuite d'études est plus élevé à l'UdS (54%) qu'à l'UHA (42%).

Le taux d'insertion, défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi à la population active c'est-à-dire à la somme des actifs occupés et des chômeurs - s'élève à 88% pour l'ensemble des DUT (Tableau 2). Il est légèrement plus élevé à l'UdS (90%) qu'a l'UHA (86%). En conséquence le taux de chômage pour l'ensemble des DUT est de 12%. Pour situer cette valeur dans un contexte plus large, on note que le

Tableau 2 : Les indicateurs de mesure de la situation professionnelle au 1er décembre 2009, par secteur économique (tous parcours confondus)

Taux d'insertion / Secteur économique	Taux d'insertion	Taux de chômage
Université de Haute-Alsace	***86%***	***14%***
-dont secteur secondaire	80%	20%
-dont secteur tertiaire	91%	9%
Université de Strasbourg	***90%***	***10%***
-dont secteur secondaire	90%	10%
-dont secteur tertiaire	90%	10%
Total DUT du secteur secondaire	86%	14%
Total DUT du secteur tertiaire	91%	9%
Total	**88%**	**12%**

Population concernée : personnes actives au 1er décembre 2009 - Effectif : 392 - Ayant répondu à la question : 392

taux de chômage au 4e trimestre 2009, était de 9% au niveau régional et de 10% au niveau national[1]. Chez les jeunes de 15 à 24 ans plus particulièrement, ce taux s'élevait globalement à 25% en France métropolitaine[2].

50% de répondants en études au 1er décembre 2009

La moitié des diplômés poursuivent ou ont repris des études 28 mois après l'obtention du DUT (Tableau 1). Ce constat doit être pris en compte lorsque la notion d'insertion professionnelle est abordée. En effet, l'insertion professionnelle des titulaires de DUT ne peut faire abstraction de la diversité des parcours des diplômés et des compétences acquises en complément de celles strictement délivrées dans le cadre de l'IUT. Seule la situation des diplômés qui n'ont obtenu que le DUT, c'est-à-dire qui n'ont ni repris ni poursuivi d'études, permet d'appréhender l'impact réel de ce diplôme sur l'insertion professionnelle de ses titulaires.

Le poids des parcours

Un diplômé peut connaître huit parcours post DUT différents selon la classification utilisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Au cours de chaque année universitaire qui sépare l'obtention du diplôme et le moment de l'enquête, il peut être en étude «E», en reprise d'étude «R» ou dans aucune de ces deux situations «S». Par exemple, un diplômé qui n'aura effectué qu'une année d'étude immédiatement après l'obtention du DUT est qualifié de «ESS» ; un diplômé n'ayant pas interrompu ses études et en situation d'études au moment de l'enquête est «EEE».

Note de lecture des tableaux

Les DUT sont classés en deux secteurs écono¬miques :

-le secteur secondaire, correspondant aux activités liées à la transformation des matières premières (exemple de l'industrie du bois, de l'aéronautique et de l'électronique, du raffinage du pétrole...)

-le secteur tertiaire, regroupant les activités de services (conseil, assurances, enseignement, vente / grande distribution, tourisme, métiers de l'immobilier...)

Dans les tableaux représentant les résultats par secteur écono¬mique, les pourcen¬tages indiqués sont « en ligne », c'est à dire qu'ils représentent le poids d'une catégorie au sein d'un secteur économique. Ainsi dans le tableau 1, les diplômés en emploi du « Secteur secondaire » de l'Université de Haute-Alsace représentent 41% des diplômés de ce secteur ayant répondu au questionnaire. Les 59% restant se répartissent entre ceux qui sont au chômage (10%), les inactifs (1%), ceux qui poursuivent encore des études (47%) et ceux qui ont repris leur études (1%). Pour chaque indicateur, les pourcentages se rapportent à la population des répondants à la question posée.

Figure 3 : Poids des parcours empruntés par les diplômés de DUT 2007

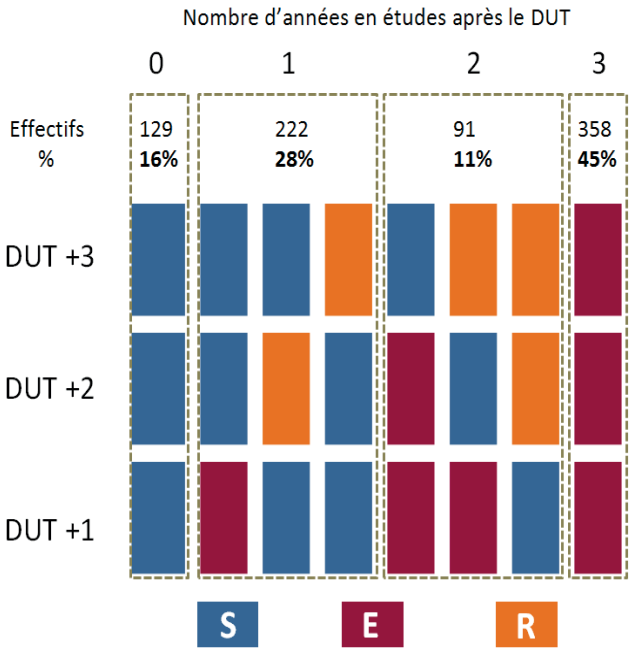

Population concernée : ensemble des répondants - Effectif : 800 - Ayant répondu à la question : 800

La majorité des diplômés (84%) choisit de poursuivre ou reprendre des études durant cette période (figure 3), 45% d'entre eux ont opté pour des études longues et n'ont jamais quitté les bancs de l'université. Au 1er décembre 2009, 32% sont encore dans une école d'ingénieurs, 15% dans une école de commerce et/ou de gestion, 25% en 2e année de master professionnel, les 28% restants se répartissant entre diverses formations (licences, licences professionnelles, master recherche...). En revanche, parmi les 28% qui ont suivi une seule année d'étude, 86% ont choisi une licence professionnelle.

Taux d'insertion professionnelle réel lié au DUT: 91%

Le bilan de notre enquête montre que seulement 16% des diplômés qui y ont répondu n'ont ni repris, ni poursuivis d'études entre l'obtention du DUT et le 1er décembre 2009 (Figure 3). La situation de ces diplômés est donc plus strictement représentative des potentialités du DUT en termes d'insertion pro-

1 Insee, *Taux de chômage localisés trimestriels par région*, « http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&refd=CMRSOSO3311 »« http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&refd=CMRSOSO3311 »
2 Insee, *Taux de chômage localisés trimestriels par sexe et âge*, «http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14»

Tableau 3 : Les indicateurs de mesure de la situation professionnelle au 1er décembre 2009, (parcours SSS)

Taux d'insertion / Secteur économique	Taux d'insertion	Taux de chômage
Total DUT du secteur secondaire	89%	11%
Total DUT du secteur tertiaire	94%	6%
Université de Haute-Alsace	*90%*	*10%*
Université de Strasbourg	*93%*	*7%*
Total	**91%**	**9%**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 parcours SSS - Effectif : 129 - Ayant répondu à la question : 129

fessionnelle. Equivalent à 93% pour l'UdS et 90% pour l'UHA, le taux d'insertion moyen pour cette population est de 91% soit de 3 points supérieur à celui de l'ensemble des diplômés 2007 de DUT(Tableau 3).

Emploi occupé au 1er décembre 2009

71% des diplômés travaillent en Alsace

Globalement, 94% des titulaires d'un DUT délivré en 2007 par l'un des IUT d'Alsace travaillent en France (Tableau 4). Une large majorité d'entre eux (71%) a obtenu un emploi en Alsace incluant 49% dans le Bas-Rhin et 22% dans le Haut-Rhin. Les 29% restant se partagent entre les autres régions du territoire national (23%) et différents pays étrangers (6%). Une large majorité (90%) de ceux qui ont trouvé un emploi à l'étranger sont en Europe, essentiellement concentrés en Suisse (65%) et au Luxembourg (15%). Les diplômés de l'UdS ont pour 77% d'entre eux trouvé un emploi en Alsace contre 63% pour ceux de l'UHA, traduisant en proportion une mobilité géographique plus marquée de ces derniers, en direction de régions voisine telles la Lorraine ou de pays limitrophe comme la Suisse. Les diplômés de l'UdS sont à 69% employés dans le Bas-Rhin mais le bassin d'emploi bas-rhinois accueille également 39% des diplômés de l'UHA.

Tableau 4 : Localisation géographique des emplois occupés au 1er décembre 2009 (tous parcours confondus)

Localisation géographique	UHA Effectifs	UdS Effectifs	Total Effectifs
Bas-Rhin	37(24%)	129 (69%)	166 (49%)
Haut-Rhin	58 (39%)	16 (8%)	74 (22%)
Lorraine	11 (7%)	4 (2%)	15 (5%)
Ile-de-France	7 (5%)	7 (4%)	14 (4%)
Reste de la France	25 (17%)	23 (13%)	48 (14%)
Etranger	12 (8%)	8 (4%)	20(6%)
Total	**150 (100%)**	**187 (100%)**	**337 (100%)**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 337

Les moyens d'obtention de l'emploi : stages et candidatures spontanées

Pour 30% des répondants en emploi, les stages ou des contrats salariés effectués en cours d'études – en IUT ou dans le cadre de poursuite d'études- ont été déterminants dans l'obtention de l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête (figure 4). La candidature spontanée est également un moyen d'accès à l'emploi pour 18% d'entre eux.

A titre de comparaison, moins de 10% déclarent avoir obtenu leur emploi en répondant respectivement aux annonces parues dans la presse, via Internet ou par l'intermédiaire de Pôle Emploi.

Figure 4 : Moyen d'obtention de l'emploi occupé au 1er décembre 2009 (tous parcours confondus)

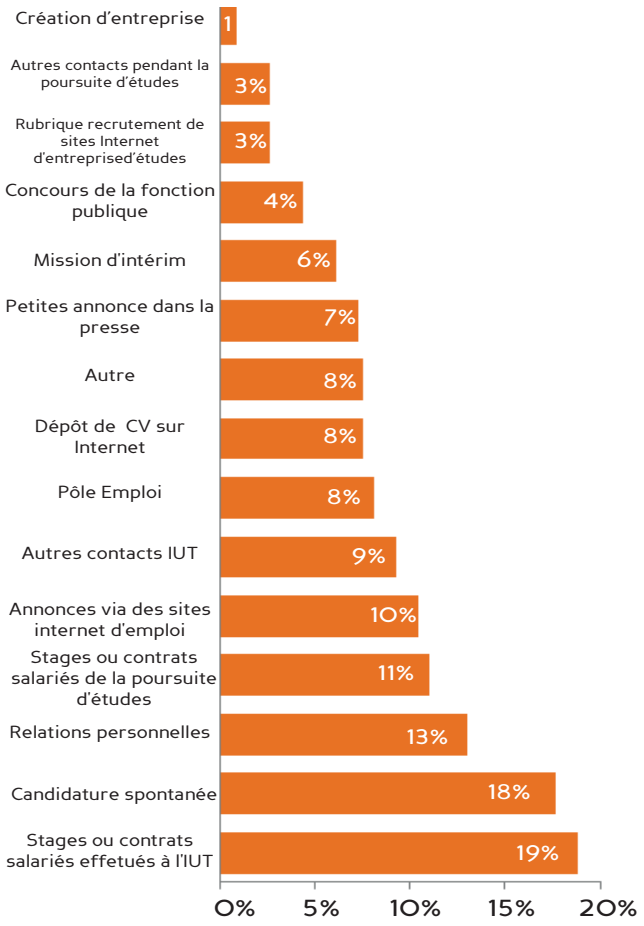

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 345 -Question à choix multiples le total n'est pas égal à 100%

Tableau 5 : Type de contrat de travail, emplois occupés au 1er décembre 2009, par secteur économique (tous parcours confondus)

Type contrat / Secteur économique	Emplois stables	Emplois précaires
Université de Haute-Alsace	***109 (72%)***	***43 (28%)***
-dont secteur secondaire	52 (75%)	17 (25%)
-dont secteur tertiaire	57 (69%)	26 (31%)
Université de Strasbourg	***141 (74%)***	***50 (26%)***
-dont secteur secondaire	100 (79%)	26 (21%)
-dont secteur tertiaire	41 (63%)	24 (37%)
Total Secteur secondaire	152 (78%)	43 (22%)
Total Secteur tertiaire	98 (66%)	50 (34%)
Total	**250 (73%)**	**93 (27%)**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 343

Une majorité d'emplois en entreprise -73 % d'emplois stables

Les emplois occupés sont majoritairement des emplois stables (73%), qu'il s'agisse de salariés sur contrat à durée indéterminée (63%), de titulaires de la fonction publique (7%), ou de travailleurs indépendants ou libéraux (3%) (Tableau 5). Les emplois précaires (27%) sont constitués à 82% de contrats à durée déterminée (CDD), les 18% restants recouvrant d'autres types de contrats (intérimaires, contrats de professionnalisation, apprentissage...).

A titre de comparaison, en 2008, environ 50% de l'ensemble des salariés de 15 à 24 ans bénéficiaient d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI)[3]. Le type d'emploi est sensiblement dépendant du secteur d'activité et plus favorable dans le secteur secondaire avec 78% d'emplois stables que dans le secteur tertiaire (66%).

Les titulaires d'un DUT 2007 des universités d'Alsace sont, 28 mois plus tard, majoritairement recrutés par des entreprises publiques ou privées (76%). La fonction publique en accueille 16%, proportion inférieure à celle établie par l'Insee pour l'ensemble de la population active en 2008 (23%)[3]. Enfin, 3% travaillent dans des structures associatives et 3% déclarent exercer une profession libérale, ou s'être établis à leur compte (Tableau 6).

Selon leur spécialité, certains DUT conduisent la quasi-totalité de leurs titulaires à s'insérer en entreprise tel le DUT « Gestion Logistique et Transport » (GLT) par exemple. A l'inverse, d'autres ouvrent plus ou moins largement à des recrutements dans le fonction publique, comme le DUT « Information et Communication » (41%).

56% d'accès aux emplois de professions intermédiaires

Globalement, 56% des diplômés en emploi relèvent de la catégorie professions intermédiaires, 10% de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures, 29% de la catégorie employés, les 5% restants se partageant entre les catégories ouvriers, agriculteurs et artisans.

Cependant, la répartition entre les différentes catégories socio-professionnelles se décline différemment selon le secteur d'activité (Figure 5). Dans le secteur secondaire, le taux de représentants des professions intermédiaires (75%) est très

Tableau 6 : Types d'employeurs, emplois occupés au 1er décembre 2009, par secteur économique (tous parcours confondus)

Employeurs / Secteur économique	Entreprise publique ou privée	Fonction publique	Association	Profession libérale ou indépendant	Autre
Université de Haute-Alsace	***108 (72%)***	***26 (17%)***	***5 (3%)***	***9 (5%)***	***3 (1%)***
- dont secteur secondaire	44 (65%)	16 (24%)	2 (3%)	3 (4%)	3(4%)
- dont secteur tertiaire	64 (77%)	10(12%)	3 (4%)	6 (7%)	-
Université de Strasbourg	***153 (80%)***	***28 (14%)***	***5 (3%)***	***2 (1%)***	***3 (2%)***
-dont secteur secondaire	107 (84%)	14 (11%)	2 (2%)	1 (1%)	2 (2%)
-dont secteur tertiaire	46 (71%)	14 (22%)	3 (5%)	1 (1%)	1 (1%)
Total DUT Secteur secondaire	151 (78%)	30 (15%)	4 (2%)	4 (2%)	5 (3%)
Total DUT Secteur tertiaire	110 (74%)	24 (16%)	6(4%)	7 (5%)	1 (1%)
Total	**261 (76%)**	**54 (16%)**	**10 (3%)**	**11 (3%)**	**6 (2%)**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 342

3 Insee, Enquête emploi en continu 2008, Insee Résultats n°104 -Société Janvier 2010

Figure 5 : Catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés au 1er décembre 2009, par secteur (tous parcours confondus)

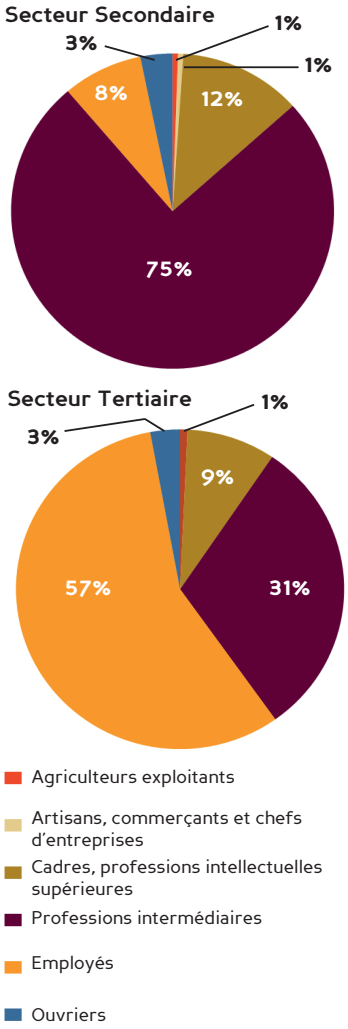

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 324

largement plus élevé que dans le secteur tertiaire (31%) tandis que l'écart n'est plus que de 3 points pour la catégorie des cadres, respectivement 12% et 9%. La catégorie des ouvriers/employés est prépondérante dans le secteur tertiaire (60%) alors qu'elle n'est que de l'ordre de 10% dans le secteur secondaire.

Tableau 7 : Adéquation entre le niveau de qualification du DUT et le 1er emploi occupé et entre la spécialité du DUT et le 1er emploi occupé

Niveau de formation / Spécialité DUT	Oui	Non	Total
	%	%	%
Oui	215(68%)	16 (5%)	231 (73%)
Non	41 (13%)	45 (14%)	86 (27%)
Total	**256 (81%)**	**61 (19%)**	**317 (100%)**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 317

Les types d'emplois occupés diffèrent significativement selon le secteur du DUT. En effet, les titulaires d'un DUT « tertiaire » sont à hauteur de 36% employés administratifs d'entreprise et les diplômés sortant de DUT « secondaire » sont pour 65% des techniciens.

Les quotités de travail : 95% d'emplois à temps plein

Pour 95% des répondants à l'enquête qui déclarent avoir un emploi, la quotité de travail correspond à un temps plein. Les temps partiels ne représentent que 7% des emplois précaires et 5% des emplois stables.

Au regard du secteur économique des diplômés, on note que le taux d'emploi à temps plein est moins élevé de 4 points dans le secteur tertiaire (92%) que dans le secteur secondaire (96%). Dans le secteur tertiaire, les temps partiels représentent 18% des emplois précaires contre 2% des emplois stables et, dans le secteur secondaire, ils représentent 7% et 3% respectivement.

Une forte adéquation formation - premier emploi

81% des diplômés en emploi déclarent que leur premier emploi correspond au niveau de quali¬fication acquis dans le cadre du DUT (Tableau 7).

Sur la base des réponses des 317 diplômés ayant répondu aux deux questions portant, l'une sur l'adéquation entre ce 1er emploi et le niveau de formation à bac+2, l'autre sur l'adéquation entre ce 1er emploi et la spécialité du DUT, 68% des actifs en emploi estiment qu'il existe une bonne adéquation emploi/formation.

Seuls 14% estiment que leur 1er emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification bac+2 et ni à la spécialité de leur DUT. Ce constat est sensiblement le même pour les diplômé de l'UHA que pour ceux de l'UdS avec des taux de satisfaction respectifs de 65% et 68%.

Une rémunération médiane jugée trop faible

Au moment de l'enquête, le salaire médian mensuel correspondant à un équivalent temps plein (ETP) s'établit à 1 370 € nets (Tableau 8).

Cependant, tous les diplômés ne bénéficient pas de conditions d'emploi équivalentes. Certains facteurs, tels que le sexe ou le secteur

Tableau 8 : Salaires médians nets mensuels, équivalent temps plein, emplois occupés au 1er décembre 2009, par secteur économique

Secteur économique	Salaire médian net mensuel
Université de Haute-Alsace	***1 345 €***
-dont secteur secondaire	1 450 €
-dont secteur tertiaire	1 300 €
Université de Strasbourg	***1 387 €***
-dont secteur secondaire	1 410 €
-dont secteur tertiaire	1 200 €
Total DUT Secteur secondaire	1 450 €
Total DUT Secteur tertiaire	1 250 €
Ensemble	**1 370 €**

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1er décembre 2009 - Effectif : 345 - Ayant répondu à la question : 240

économique jouent fortement sur la rémunération.

Il existe ainsi un écart de 16% en défaveur des femmes qui, en moyenne, perçoivent un salaire inférieur d'environ 200€ à celui des hommes.

Dans les faits, plusieurs caractéristiques de l'emploi sont défavorables aux femmes : plus fort taux de contrats précaires (34% contre 20% pour les hommes); proportions plus faibles d'emplois de cadres ou professions intellectuelles supérieures (6% contre 13%) et de professions intermédiaires (29% contre 70%)

L'impact du secteur économique est également discriminant en matière de rémunération. Les diplômés du secteur secondaire sont mieux lotis que ceux du secteur tertiaire. Le salaire médian net mensuel est en effet supérieur de 20% dans le secteur secondaire (1 450€) à celui enregistré dans le secteur tertiaire (1 250€).

Globalement, la moitié des diplômés en emploi estiment que leur salaire ne correspond pas à leur niveau de qualification, en particulier les actifs du secteur tertiaire (63%)

Les diplômés sans emploi

6% des diplômés ayant répondu à l'enquête sont en situation de recherche d'emploi. Parmi ceux-ci, 62% déclarent rechercher un emploi dans la spécialité de leur DUT et 9% prospecter hors de cette spécialité, les 29% restants cherchant indifféremment dans ou hors leur spécialité.

Les raisons avancées pour expliquer cette situation sont de différentes natures : marché de l'emploi défavorable dans la spécialité considérée, expérience professionnelle insuffisante pour postuler sur certains postes, nouveau projet professionnel, nécessité économique de trouver un emploi rapidement.

76% des chercheurs d'emploi prospectent dans leur région ou département de résidence, 11% dans toute la France, 7% dans l'Union Européenne et 6% hors Union Européenne.

Les évolutions de carrière depuis l'obtention du DUT

L'enquête effectuée sur les 28 mois écoulés entre l'obtention du DUT et le 1er décembre 2009 permet d'avoir un aperçu des premières évolutions de carrière des diplômés de 2007.

Sur cette période, 46% d'entre eux ont occupé plus d'un emploi, et 37% des diplômés n'occupant pas d'emploi au moment de l'enquête, ont déjà occupé au moins un emploi après l'obtention du DUT. La figure 6 met en évidence l'évolution de certains indicateurs entre le premier emploi éventuellement occupé et l'emploi occupé au 1er décembre 2009.

Méthodologie

L'enquête sur les titulaires d'un DUT 2007 délivré en Alsace (Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace) a été mise en oeuvre fin 2009 sous la responsabilité des IUT. L'enquête a été initiée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP).

Le questionnaire, commun à tous les DUT et mis au point par la DGESIP porte essentiellement sur la situation professionnelle des diplômés au 1er décembre 2009, soit 28 mois après l'obtention du DUT.

La collecte des réponses a été assurée par chaque IUT. Bien qu'il ait été possible de transmettre et de récupérer les questionnaires par la poste, les réponses ont essentiellement été obtenues par le biais d'un questionnaire en ligne.

800 questionnaires ont ainsi été collectés et mis à disposition de l'ORESIPE pour réaliser des études et comptes-rendus sur l'enquête (fiches profil et note de synthèse).

Figure 6 : Evolutions entre le premier emploi et l'emploi au 1er décembre 2009

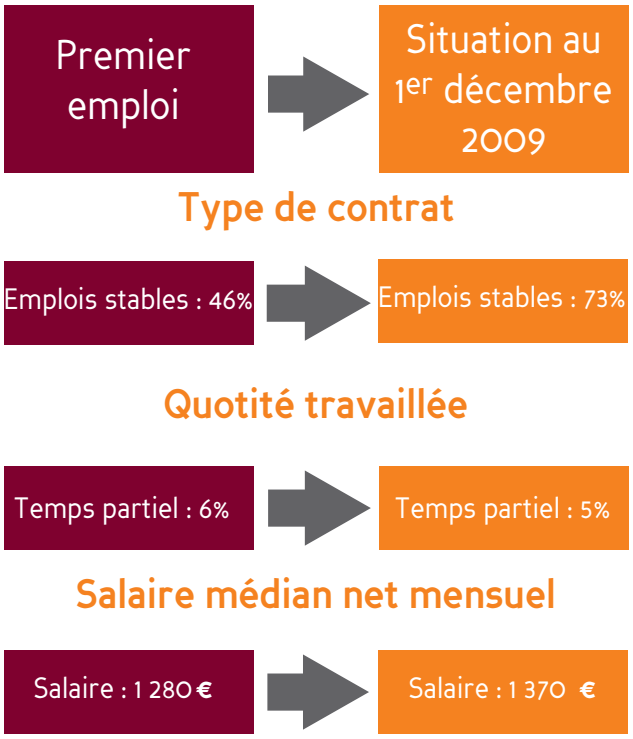

Stabilisation de l'emploi

La part des contrats de travail stables augmente considérablement, passant de 46% pour le premier emploi à 73% pour l'emploi au 1er décembre 2009. Cette évolution indique qu'un certain nombre de personnes, sous contrat précaire dans leur premier emploi, ont pu bénéficier d'une stabilisation de leur situation soit à travers le premier emploi soit à l'occasion d'un changement d'emploi.

L'évolution du salaire médian

Sur la même période, le salaire médian net mensuel augmente de 7% et passe de 1 280 € à 1 370 €. Cette hausse est moitié moins élevée que la hausse de salaire observée pour les diplômés de licence professionnelle diplômés la même année dans les universités d'Alsace (cf. Dossier de l'observatoire n°11 - Mars 2011 - Le devenir des diplômés de licence professionnelle 2007 des universités d'Alsace).

Notons que la part de diplômés travaillant à temps partiel reste stable.

Synthèse

La moitié des titulaires d'un DUT délivré par l'un des cinq IUT d'Alsace en 2007 sont encore en situation d'études au 1er décembre 2009. Le devenir professionnel de la moitié restante, n'est pas représentatif de la valeur du DUT stricto sensu sur le marché du travail. En effet, seuls 16% des diplômés n'ont ni poursuivis, ni repris leur études après l'obtention du DUT et permettent d'évaluer le taux d'insertion professionnelle lié au seul DUT. Cependant, corrigé de ce biais, ce taux qui s'élève à 91% n'est représentatif que d'une faible part de la cohorte de diplômés. Ainsi, la question de l'insertion professionnelle des titulaires de DUT reste complexe en raison de la diversité des parcours qui séparent l'obtention du diplôme de l'insertion professionnelle. Quoiqu'il en soit, au 1er décembre 2009, 88% des diplômés 2007 sont en emploi, 73% d'entre eux occupent des emplois stables avec un salaire médian de 1 370 euros.

En bref au 1er décembre 2009

- Taux de diplômés en situation de poursuite ou de reprise d'études : **50%**
- Taux de diplômés qui n'ont ni repris, ni poursuivis d'études après l'obtention du DUT : **16%**
- Taux d'insertion des titutlaires d'un DUT 2007 n'ayant ni repris, ni poursuivis des études : **91%**
- Taux d'insertion des titulaires d'un DUT quel que soit le parcours : **88%**
- Contrats de travail stables : **73%**
- Emplois en Alsace : **71%**
- Cadres / professions intellectuelles supérieures : **10%**
- Professions intermédiaires : **56%**
- Employés : **29%**
- Salaire médian mensuel net : **1 370 €**

Les dossiers de l'Observatoire
Directeur de la publication : Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg
Conception : ORESIPE
Mise en page : Marie-Laure Baeslé, chargée d'études
Maquette : Dominique Biache

Service d'aide au pilotage - ORESIPE - 20 a rue René Descartes - 67084 Strasbourg cedex
http://www.unistra.fr - Rubrique Orientation et insertion - Parcours et devenir des étudiants
http://www.uha.fr - Rubrique Formation - Parcours et devenir des étudiants-